

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 19 août 2013 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur O'Donnell Bédard, Maire
- Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
- Monsieur Michel Croteau, conseiller
- Monsieur Guy Jacob, conseiller
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

- Madame Vivian Viviers, directrice générale
- Monsieur Denis Bourgault, inspecteur
- Madame Roxane Ouellet, stagiaire

ABSENT:

- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance du 15 juillet 2013;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspecteur ;
7. Rapport de la directrice générale et suivi du procès-verbal de la dernière réunion ;
8. Adoption des états financiers 2012;
9. Nomination d'un vérificateur pour 2013;
10. Accident (glissières de sécurité);
11. Compte rendu des 6 à 8;
12. Période de questions;
13. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire M. O'Donnell Bédard souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19h30.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

109-2013 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Tessier
SECONDÉ par le conseiller Claude Lessard
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

110-2013 Adoption du procès-verbal du 15 juillet 2013

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Lessard
SECONDÉ par le conseiller Michel Croteau
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 15 juillet 2013 tel que préparé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

111-2013 Adoption des listes et rapports mensuels

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Guy Jacob,
SECONDÉ par monsieur le Conseiller Michel Croteau
ET RÉSOLU d'adopter les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de juillet 2013;
- Conciliation bancaire au 31 juillet 2013;
- Rapport budgétaire pour le mois de juillet 2013.

ADOPTÉ

112-2013 Certificats de crédits disponibles

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Tessier, secondé par monsieur le conseiller Guy Jacob **ET RÉSOLU** d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

113-2013 Rapport de l'inspecteur

M. Denis Bourgault mentionne qu'une lettre a été transmise au propriétaire du 502 chemin Thomas-Maher lui demandant de stabiliser la rive de son ruisseau. Un permis a été émis et copie a été transmise à la MRC qui prendrait ce dossier en charge. Il faudrait vérifier qui a préparé les plans et M. Claude Lessard va vérifier le tout et nous faire rapport.

En ce qui concerne le 72 chemin Thomas-Maher, M. Bourgault a transmis une lettre au propriétaire pour l'informer que son permis est échu et qu'il doit le renouveler au coût de 5000\$.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Lessard, secondé par monsieur le conseiller Michel Croteau **ET RÉSOLU** de prendre acte de ce rapport et de la liste des permis émis au cours du mois de juillet 2013 pour un montant de 40 600 \$ par l'inspecteur municipal.
ADOPTÉ

Rapport de la directrice générale et suivi des procès-verbaux des dernières réunions.

Mme Viviers mentionne qu'il n'y a rien de spécial et aucune correspondance.

114-2013 Adoption des états financiers 2012

Il est proposé par le Conseiller Claude Lessard, appuyé par le Conseiller Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte des états financiers au 31 décembre 2012 et des recommandations des vérificateurs, Beudet, Fontaine Associés

ADOPTÉ

115-2013 Nomination d'un vérificateur pour 2013

Il est proposé par M. Michel Croteau, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil nomme la firme Beudet, Fontaine Associés, pour effectuer les vérifications des livres de la municipalité au 31 décembre 2013

ADOPTÉ

116-2013 Accident (glissières de sécurité)

Mme Viviers explique aux membres du Conseil que suite à un accident survenu sur le Chemin Thomas-Maher, des réparations ont été nécessaires aux glissières de sécurité dont l'estimation est d'environ 2 000 \$. Elle a obtenu une copie du rapport d'accident et demande si elle peut transmettre la facture au citoyen en cause.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lessard, appuyé par Monsieur Jacques Tessier et il est **RÉSOLU** à l'unanimité que ce Conseil autorise la directrice générale à transmettre la facture au citoyen en lui demandant de transmettre à ses assureurs.

ADOPTÉ

Compte rendu sur les 6 à 8 de l'été 2013

M. Jacques Coulombe mentionne qu'il y a eu chaque semaine entre 30 et 75 personnes aux 6 à 8. Bryndt Smoked Meat semble avoir atteint ses objectifs alors que Sushi Nagano semble avoir subi des pertes. Un bilan sera produit lors de la prochaine séance du Conseil. Les deux

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

fournisseurs semblent intéressés à revenir l'an prochain selon les décisions du prochain Conseil en place.

Période de questions

M. Pierre Piché prend la parole pour mentionner qu'il trouve que la circulation se fait à très haute vitesse vers le 964 chemin Thomas-Maher. Les gens vont très vite et il y a un vallon dans ce secteur ce qui fait en sorte qu'on ne voit pas s'il y a un marcheur ou un cycliste et c'est très dangereux. Il y aurait peut-être lieu d'ajouter des bornes pour ralentir la circulation ou un autre moyen qui pourrait s'avérer efficace.

M. Réjean Chabot pour sa part mentionne qu'il représente un certain nombre de citoyens qui ne pouvaient être présents et il tient à remercier en leur nom, le Maire Bédard pour les gestes posés. Il remercie également le conseil pour les décisions prises au cours des huit dernières années qui ont fait évoluer notre ville.

M. Luc Mailloux demande si on ne pourrait pas faire un Code de civisme qui pourrait être distribué aux citoyens.

117-2013

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Tessier
ET RÉSOLU de lever la séance à 20h15.

ADOPTÉ

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

O'Donnell Bédard
Maire